

Après l'arrivée des euros, organiser la remontée des francs

A un mois de l'euro, les banques sont préoccupées par le déroulement de l'approvisionnement de leurs réseaux. Après l'introduction de la monnaie européenne, il restera encore les francs à retirer des circuits, avec une inconnue de taille : le rythme auquel pièces et billets seront remis en banque.

UN MOIS AVANT LA DATE DU PASSAGE à l'euro fiduciaire, les banques sont satisfaites du chemin parcouru : les bascules de la quasi-totalité des comptes sont réalisées ; la distribution de chèques en euros s'intensifie. Brochures, guides, réunions, forums, bus itinérants... les moyens les plus divers ont été mis en œuvre pour sensibiliser les clients. «*Pour inciter à payer par carte dans la zone euro hors France, nous avons stabilisé les commissions sur ce type de paiement à un euro par transaction, et suspendu la perception de frais sur chèques mutés pendant la période de transition*», ajoute Christian Cuignet, responsable du projet euro au Crédit du Nord. Les formations sur la sécurité, la lutte contre le blanchiment ou l'apprentissage des nouvelles espèces s'achèvent. L'organisation des guichets est calée : dans bon nombre d'agences, «*dès le premier décembre, date de la pré-alimentation des entreprises et des commerçants, et plus encore à partir du 14 décembre, début de la distribution des kits euro au grand public, des guichets seront dédiés à la remise des sachets euros ou réservés aux commerçants*», précise Dominique Duhem, de la direction informatique et techniques bancaires de la Confédération du Crédit mutuel. Des renforts ont été prévus : étudiants, personnel inté-

rimaire, équipes administratives ou du siège. Enfin, conformément au scénario de place, des cellules d'alerte ont été constituées.

DAB, GAB, TPE :
ENCORE DES CONVERSIONS À FAIRE

Pour autant, les banques ne sont pas au bout de leur peine. Des chantiers et non des moindres, restent en cours : en premier lieu, la conversion des Dab et Gab. Pour certains réseaux, 50 % des distributeurs seulement seront prêts à la fin de l'année mais ceux-ci totalisent plus de 85 % des transactions. Pour d'autres, plus de 85% des Gab accessibles à la clientèle le 1^{er} janvier seront convertis, ce qui exclut ceux situés, par exemple, dans des galeries marchandes.

La mise à jour des TPE pose plus d'inquiétudes : si 100 % du parc détenu et loué aux commerçants par les banques sera compatible, la conversion des appareils dont les clients sont propriétaires est moins facile à maîtriser : «*Nous avons multiplié les démarches mais il restera forcément quelques irréductibles*», estime Christian Cuignet, qui évalue à environ 1 300 les TPE qui seront obsolètes à la fin de l'année sur un parc de 25 000 dans le réseau du Crédit du Nord.

Du côté de l'approvisionnement en pièces euros, quelques ratés ont grippé la machine : la première a été la découverte de trois millions de sachets «fautes». Par précaution, la Banque de France a demandé à chaque établissement un inventaire des stocks livrés, qu'il a fallu faire à deux reprises car les sachets défectueux sont arrivés en deux vagues. «L'identification des sachets a été très difficile, car il s'agit d'une diffusion capillaire des boîtes de pièces, jusqu'au niveau des agences», souligne Daniel Lassalle, responsable euro du groupe Caisse d'épargne. En attendant le résultat de ces travaux, la Banque de France a préféré interrompre toute livraison pendant près d'un mois. L'approvisionnement des réseaux bancaires a donc pris du retard au point de susciter des protestations officielles de Jean Laurent, en sa qualité de président de l'AFECEI, auprès du gouverneur de la Banque de France et du ministre de l'économie. «Nous nous étions heureusement donné une large marge de manœuvre, remarque Daniel Lassalle, mais il est clair que nous l'avons aujourd'hui épuisée».

ORGANISER LA REMONTÉE DES FRANCS

Dans les premières semaines de janvier, il faudra également organiser la remontée des francs. «Nous invaliderons les billets au fur et à mesure des arrivages et aux guichets, explique Daniel Lassalle. D'une part, nous estimons que cela sécurisera notre clientèle ; d'autre part, une invalidation différée poserait trop de problèmes de stockage et de sécurité». Car l'objectif est de faire remonter très rapidement les espèces vers la Banque de France. Or cette phase comporte une inconnue de taille : à quel rythme vont arriver les pièces et les billets ? Aucune réponse fiable ne peut être apportée a priori. Les conseillers de clientèle sont, certes, montés au créneau pour encourager leurs clients à remettre leurs francs en banque avant fin décembre ou après la mi-janvier. Par ailleurs, «en fonction des mouvements constatés les premiers jours ouvrés, nous sommes prêts à prendre des mesures d'urgence, notamment le samedi 5 janvier», souligne Dominique Duhem. Nous avons toujours observé, lors des retraits de billets, un afflux de remises

au cours des derniers jours de validité. Nous pensons constater le même mouvement aux alentours du 17 février». Mais en dehors des estimations, tout se jouera le jour J sur le terrain !

REPÉRER LES FAUSSES PIÈCES ET LES FAUX BILLETS

La remontée des francs pose d'autres difficultés, comme celle des fausses pièces et des faux billets. Comme le veulent les règles d'usage, ce sont les personnes qui les déposent qui en supportent la charge. Mais cela suppose d'avoir une bonne traçabilité des espèces renvoyées. «Nous tenterons de repérer au plus vite les faux, car plus ils s'éloignent du lieu de collecte, plus nous aurons du mal à retrouver le remettant», souligne Dominique Duhem. Les guichetiers ont été fortement sensibilisés sur le sujet et des formations sur la reconnaissance des faux billets ont été dispensées.

Enfin les banques négocient les aspects comptables de la remontée des francs avec la Banque de France. Usuellement, les banques sont créditées par cette dernière à réception des fonds, après une reconnaissance sommaire des espèces et sauf bonne fin pour tenir compte des manquants ou des faux. La procédure devrait être la même pour la remontée des francs, mais les banques craignent des engorgements logistiques au niveau de la Banque de France, qui retarderaient les crédits en compte.

Avec l'euro fiduciaire, «les banques se trouvent en première ligne face aux clients et à leurs préoccupations, alors même qu'elles ne maîtrisent pas la totalité du processus» souligne Christian Cuignet. Il n'est donc guère étonnant qu'elles aient réagi assez fraîchement aux dernières demandes des parlementaires, sur la suppression des commissions sur les transactions par cartes bancaires de très petit montant, ou l'ouverture des guichets le 1^{er} janvier. «Rien ne sert d'organiser une pré-alimentation, si c'est pour en arriver là» s'insurge un banquier. Certes, l'amendement prévoyant la suppression des commissions sur cartes bancaires a été rejeté, mais un autre limitant ces commissions a été adopté... ■

Elisabeth Coulomb

“Les banques se trouvent en première ligne face aux particuliers et à leurs préoccupations, alors même qu'elles ne maîtrisent pas la totalité du processus.”